

CVL38 Football Club

Le Foot à St Just Chaleyssin, Valencin et Luzinay

Bureau des Associations - 10 Rue Gaston Perrier 38540 Saint Just Chaleyssin

Dossier d'Inscription Stage – Printemps 2025

Le CVL38 FC organise un stage de football sur le terrain synthétique de Valencin pendant la 2^e semaine des vacances de printemps 2025 (du lundi 28/04 au vendredi 02/05/2025 – A noter qu'il n'y aura pas d'accueil le 01 mai). Un accueil est organisé à compter de 08h pour un début des activités à 09h. La journée de stage se terminera à 17h et une garderie sera assurée jusqu'à 18h.

Le cout du stage est de **20€ par journée** pour les licenciés du CVL38 FC et de **25€ pour les non** licenciés.

Information Stagiaire:
Nom & Prénom :
Date de naissance :
Licencié(e) CVL38 FC: ☐ Oui → Catégorie: ☐ Non → Autre Club:
Information Parents :
Nom & Prénom (Père) : / N° Portable :
Nom & Prénom (Mère) :/ N° Portable :
Je soussigné(e)
Je joins à mon inscription un chèque de Euros à l'ordre du CVL 38 FC en règlement des frais de stage. Il est possible de régler par virement bancaire sur le compte du CVL38 FC (IBAN : FR76 1390 6002 6085 0165 3893 679 - BIC : AGRIFRPP839) et de fournir une impression de l'opération réalisée.
Attention : Le CVL38 FC se réserve le droit d'exclure temporairement définitivement un stagiaire si

<u>Attention</u>: Le CVL38 FC se réserve le droit d'exclure temporairement définitivement un stagiaire si son comportement n'est pas respectueux vis-à-vis des encadrants du stage ou des autres stagiaires.

N° SIRET : 51338822300028 – E-mail : 553433@laurafoot.net - N° Affiliation FFF : 553433



CVL38 Football Club

Le Foot à St Just Chaleyssin, Valencin et Luzinay

Bureau des Associations - 10 Rue Gaston Perrier 38540 Saint Just Chaleyssin

Autorisations parentales

Je soussigné
 Autorise tous les responsables de ce stage à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris l'hospitalisation et l'intervention d'urgence selon les prescriptions de corps médical consulté. Autorise mon enfant à participer à une sortie en extérieur qui pourrait être organisée un des jours du stage (l'information sera communiquée lors du 1e jour de stage dans la
mesure où l'événement n'est pas finalisé lors de l'inscription)
Par ailleurs (cocher l'une des 2 options):
 □ J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) à mon domicile en fin de journée □ Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul(e) en fin de journée
Je m'engage à respecter les horaires : début 9h avec accueil à partir de 8h, fin 17h avec garderie jusqu'à 18h. En cas d'absence, merci de mentionner : le nom, prénom et lien de parenté de la personne qui viendra récupérer l'enfant :
Autres précisions utiles :
□ Allergie connue :
Fait àLeLe
Signature des parents :